

Le 22 février 2021

Les nouveaux projets de Valérie Pécresse pour le lycée Lazare-Ponticelli (Paris 13^{ème})

La présidente de Région Valérie Pécresse lance une concertation « dans les prochaines semaines » sur le devenir du lycée Lazare-Ponticelli après le départ des lycéens de Gabriel-Fauré prévu à la rentrée 2021. Elle propose plusieurs projets : « une maison régionale de la jeunesse et des sports, un incubateur de start-up dédiés au handicap, une cité des outre-mers ». En attendant d'éléments plus précis et des élections régionales de juin 2021, l'Association des habitants du quartier de la Place de Rungis-Paris 13^{ème} reste prudente.

Les faits

Le 11 février 2021, le cabinet de Valérie Pécresse a contacté le conseil d'administration de notre association pour organiser une visioconférence le lendemain avec Patrick Karam, vice-président de la Région Ile-de-France chargé de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, pour échanger sur un nouveau projet pour l'avenir du site Lazare-Ponticelli.

Il nous a annoncé que le projet initial de centre d'hébergement pour les sans-abri du métro « ne se fera pas ». Le nouveau projet, encore à l'état de concept, n'est plus un projet éducatif. Le site Lazare-Ponticelli accueillerait des associations ultramarines de la Région ; des associations du mouvement sportif francilien dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 ; et un centre d'orientation pour les jeunes sur l'ensemble des difficultés qu'ils rencontrent (santé, études, emploi..., proposition qui n'est pas reprise dans la communication de la Région). Quant à l'incubateur de start-up dédiées au handicap, il ne nous a pas été présenté. Patrick Karam nous a affirmé qu'il n'y aurait ni hébergement, ni soins psychiatriques sur ce site.

Il a précisé que des travaux seront nécessaires pour aménager les locaux.

Le 16 février 2021, Valérie Pécresse a écrit à Jérôme Coumet, maire du 13^{ème} arrondissement, un courrier (ci-joint) lui annonçant la nouvelle destination des locaux voulue par la Région.

Le 18 février 2021, Valérie Pécresse a lancé sur Internet et les réseaux sociaux la concertation sur le devenir du lycée Lazare-Ponticelli (ci-joint)

Notre association a aussitôt demandé un rendez-vous au maire Jérôme Coumet pour connaître sa position sur ce nouveau projet de la Région. Le juge-t-il crédible ? Est-il possible que ses prémices soient officiellement engagées avant le résultat des élections régionales de juin 2021 ? (par exemple via une délibération de la Région ?). Nous sommes en attente de ce rendez-vous.

Les points positifs

Après 20 mois d'engagement collectif, nous constatons enfin une évolution de la Région qui propose une alternative à son projet initial. Les actions de notre association, et notamment l'action en justice contre la désaffectation du lycée et contre l'implantation d'un centre d'hébergement pour les sans-abri du métro ont pesé dans cette évolution.

C'est la victoire de l'engagement citoyen.

Ce nouveau projet de Valérie Pécresse semble intéressant. Il pourrait faire sens pour le quartier et permettre d'impliquer la vie associative locale.

Même si ce n'était qu'une promesse électorale, le nouveau positionnement officiel de la Région nous semble une bonne nouvelle. D'autres candidats à la Présidence de la Région pourront avoir d'autres idées, y compris défendre la vocation éducative du site. Les candidats élus aux régionales auront de vrais moyens d'action puisque le site Lazare-Ponticelli appartient à la Région.

En effet, seul l'échelon régional est légitime pour proposer un nouveau projet dans ces locaux, mais cela devra se faire en bonne entente avec la mairie, en particulier pour les permis de construire.

Nous devons donc accueillir favorablement les projets alternatifs au centre d'hébergement qui font sens pour le quartier, en les accompagnant au mieux.

Un appel à la prudence

Nous nous sommes constitués en association pour préserver et développer le cadre de vie harmonieux du quartier. La défense de la vocation éducative du lycée s'est imposée à la fois comme l'approche la plus naturelle et la plus pertinente du point de vue juridique. C'est sous cet angle que s'est construite notre lutte contre le projet initial de Valérie Pécresse de demander au Préfet la désaffectation du lycée Lazare-Ponticelli pour y installer un centre d'hébergement pour sans-abri du métro.

Lors de la réunion du 12 février 2021, Patrick Karam nous a assuré que ce projet initial « ne se fera pas ». Nous lui avons signalé que cette décision a pourtant été votée par le Conseil régional (délibérations CP 2019-237 et 2019-302 du 3 juillet 2019, rendues exécutoires par la Préfecture le 5 juillet 2019). Nous lui avons rappelé que notre association a contesté ces délibérations au moyen de 2 recours contentieux devant les Tribunaux administratifs de Montreuil (demandant l'annulation de ces délibérations) et de Paris (demandant le retrait de l'arrêté préfectoral de désaffectation).

Nous avons demandé à M. Karam de nous adresser un document officiel de la Région mentionnant l'abandon définitif de son projet initial de création d'un centre d'hébergement pour les sans-abri du métro sur le site Ponticelli. A ce jour, nous n'avons pas reçu cette confirmation. Nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une annonce verbale, surtout en période électorale.

Nous ne sommes pas encore rassurés sur ce point, d'où notre prudence.

L'action en justice se poursuit. L'instruction sur l'illégalité de la désaffectation du lycée a débuté au Tribunal administratif de Paris.

En conclusion

En première analyse, restons positifs. Saluons la nouvelle attitude d'ouverture de la Région. Attendons des précisions sur ce nouveau projet de la Région qui pourrait faire sens pour le quartier. Attendons les garanties juridiques que le projet initial de centre d'hébergement ne se fera pas. Attendons aussi de savoir comment la municipalité va se positionner.

Nous rappelons le caractère apolitique de notre association.

Restons positifs, attentifs, unis et mobilisés pour l'avenir de notre quartier.

Le conseil d'administration

Association des habitants du quartier de la place de Rungis-Paris 13^{ème}

<https://www.collectif-rungis.org/>



La présidente

Saint-Ouen, le 16 février 2021

Réf : D21-000477

Monsieur Jérôme COUMET
Maire du 13^{ème} arrondissement de Paris
1 place d'Italie
75013 Paris

Monsieur le Maire,

Le lycée Lazare Ponticelli situé dans le 13^{ème} arrondissement, accueille aujourd'hui une partie des lycéens de Gabriel Fauré qui est actuellement en travaux. A la rentrée 2021, l'achèvement de la phase 2 permettra le retour des lycéens dans leur établissement d'origine, libérant ainsi les espaces de Lazare Ponticelli.

Fort de son emplacement au cœur de l'arrondissement, à proximité des transports en commun, d'équipements sportifs et de sièges d'institutions sportives, ce lieu pourrait permettre l'implantation d'un ou plusieurs projets d'intérêt régional. A ce jour, trois projets pourraient être positionnés dans cette propriété régionale :

- La maison régionale de la jeunesse et des sports
- Un incubateur de start-ups dédié au handicap
- La cité des outre-mers, projet qui cherche depuis tant d'années un lieu d'accueil au cœur de Paris.

La configuration des locaux, d'une surface de 4000 mètres carrés, permet d'accueillir sans difficulté un ou plusieurs de ces projets sous réserve de quelques travaux d'aménagements.

Soucieuse que l'avenir de Lazare Ponticelli soit mené en concertation avec les riverains et vous-même je vous propose de tenir, comme je vous l'ai indiqué, une réunion de présentation des éventuels projets dans les prochaines semaines. Cette réunion en raison des conditions sanitaires actuelles devra se tenir en distanciel sur internet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

Valérie PÉCRESSÉ

Conseil régional

Adresse Postale : 2 rue Simone Veil – 93400 SAINT-OUEN

Tél. : 01 53 85 53 85 : Fax : 01 53 85 53 89

www.iledefrance.fr

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

La Région Île-de-France lance la concertation autour du devenir du site Lazare Ponticelli (13^e arr. de Paris)

La Région

Le lycée Lazare Ponticelli, situé dans le 13^e arrondissement, accueille aujourd'hui une partie des lycéens de Gabriel Fauré qui est actuellement en travaux. À la rentrée 2021, l'achèvement de la phase 2 devrait permettre le retour des lycéens dans leur établissement d'origine, libérant ainsi les espaces de Lazare Ponticelli.

Fort de son emplacement au cœur de l'arrondissement, à proximité des transports en commun, d'équipements sportifs et de sièges d'institutions sportives, cette propriété régionale permettra l'implantation d'un ou de plusieurs projets d'intérêt régional. À ce jour, trois projets ont été identifiés :

- La maison régionale de la jeunesse et des sports
- Un incubateur de start-ups dédié au handicap
- La cité des Outre-mer, projet qui cherche depuis tant d'années un lieu d'accueil au cœur de Paris.

La Région Île-de-France a fait part de ces 3 projets emblématiques au Maire du 13^e arrondissement de Paris, Jérôme Coumet.

Patrick Karam, Vice-président chargé de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, a été chargé par la Présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse, de travailler sur les projets qui pourraient être accueillis sur Lazare Ponticelli, et notamment sur la maison régionale des sports et celui de la Cité des Outre-mer.

Il a engagé deux concertations : la première avec le mouvement sportif francilien dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques, la seconde avec les associations ultramarines franciliennes pour les accueillir dans un même lieu pour promouvoir en métropole un nouveau regard sur l'Outre-mer, valorisant la visibilité du monde ultramarin. Il a également mené une réunion avec les riverains du lycée Lazare Ponticelli.

www.iledefrance.fr/la-region-ile-de-france-lance-la-concertation-autour-du-devenir-du-site-lazare-ponticelli-13e-arr